



Nouvelles dispositions sanitaires à compter du 03.01.2022

publié le 03/01/2022

Chers parents, Chers élèves,

A compter de ce jour , le port du masque devient obligatoire sur la commune de Châtelleraut et donc dans l'ensemble du collège et ses abords.

Un nouveau protocole s'applique dont vous trouverez une infographie jointe à ce message pour la gestion des cas covid et des cas contacts.

Nous restons à votre écoute avec notre service médical pour répondre à vos questions.

Le principal

Document joint



covid19---regles-de-quarantaine-et-isolement-au-3-janvier (PDF de 198.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.